

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association
N°59 Septembre – Octobre - Novembre

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Fête du vélo : La Seyne 2 juin 2012

Le 29 mai 2011, La Seyne a accueilli pour la première fois la Fête du vélo avec succès. Le CSMS Cyclo, La Masse Critique, TVD et Vélo pour Tous coorganisateurs avec La Ville, avons voulu le plus tôt possible rencontrer les représentants de la municipalité pour préparer l'édition 2012 : le 9 novembre, une première réunion a eu lieu et décidait de la date du 2 juin 2012 et des grandes lignes de l'organisation. Par la suite, c'est Franck LAUGIER du CSMS qui en tant que représentant et coordinateur des associations a très activement préparé l'évènement avec les services municipaux.



Il faut particulièrement féliciter le service « communication » de la Ville qui a très efficacement annoncé la journée : article dans le magazine municipal, réalisation et tirage de flyers et affiches que nous avons diffusés, et affichage « en grand » : sucettes publicitaires, et deux grandes banderoles aux entrées de la ville et du Parc de la Navale. Pour TVD, je remercie encore Vincente, Olivier, Jean-Pierre et Louis, pour leur disponibilité et leur efficacité sur un stand convivial et accueillant, axé sur la sécurité des cyclistes et la nécessité du tramway seul à même de réduire l'hégémonie de la voiture et de libérer de l'espace pour les cyclistes !
.../...

.../...

Louis, qui a pu se libérer à la dernière minute en raison de l'indisponibilité excusée des collègues de Vélo pour Tous a ainsi pu assurer comme un pro le gravage anti-vol de vélos ! De cette journée, Vincente a dit : « j'ai rencontré sur le stand des cyclistes de choc, des militants du déplacement à pédales, des bourlingueurs, vététistes, ou nez dans le guidon, mais aussi des gens qui voudraient bien aller à vélo au travail, au marché, en balade, à l'école, mais ne peuvent point, à cause de l'insécurité, du non respect des automobilistes, en particulier pour les distances de dépassement !

Cette situation nous révolte tous, et c'est la raison pour laquelle j'étais à cette fête du vélo ! »

La matinée fut plutôt calme en terme de fréquentation, malgré les animations de qualité comme les acrobates du vtt trial ; pas de professionnel du vélo « vélocistes », ni l'unité de prévention routière de la police municipale que nous avons proposé de convier.

L'après-midi, sans aucun doute grâce à la très bonne communication citée plus haut, c'est une « marée roulante » qui a déferlé aux abords du Parc : près de 250 cyclistes de tous âges, juchés sur des machines les plus diverses souvent « inédites » comme ce tandem/tricycle couché. Pour info, en 2011 la FDV avait rassemblé un peu plus de 100 cyclistes, c'est dire le succès de l'édition 2012, et " l'envie de vélo " que cela voudrait signifier !

Dès la première réunion préparatoire, nous avons exigé la présence d'un service de sécurité pour encadrer la balade : malheureusement, la Ville n'a pas été en mesure d'assurer cet accompagnement d'autant plus indispensable que la neutralisation d'une demi-voie de circulation pour le parcours avait été déclinée par les services. Certes, un évènement imprévu a mobilisé au dernier moment de gros effectifs de police, mais depuis la réunion du 9 novembre, cet élément essentiel n'aurait-il pas pu être assuré ? ,

Ce sont donc les bénévoles du CSMS, de la Masse Critique et de TVD qui ont eu le mérite d'assurer la sécurité.

Le départ du cortège sur le Port a eu les honneurs d'un public nombreux, et puis la longue colonne qui s'est déroulée vers la corniche était vraiment impressionnante, digne d'un peloton de « Tour de La Seyne ». A l'arrivée au Parc Braudel, le CSMS avait prévu les boissons fraîches.

Pour le retour vers le centre ville, le peloton s'est étiré, et quelques automobilistes se sont empressés d'occuper « leur espace vital », mais tout le monde est arrivé à « bon port » !

Merci encore à Franck LAUGIER et son équipe qui ont assuré l'essentiel de la « logistique » !

Pour conclure, j'espère que le record de participation sera battu lors de la prochaine édition, et qu'au-delà de cette fête symbolique, les 250 cyclistes du 2 juin pourront bientôt être de sortie ...365 jours par an !

J-J Haure Placé

FETE DU VELO A HYERES

« La pratique du vélo à Hyères reste et demeure un sport à risque où le cycliste se voit contraint d'emprunter les trottoirs, voire les sens interdits, pour circuler (...) Qui ne rêve de pouvoir laisser ses enfants se rendre à leur établissement scolaire en toute autonomie et sécurité ? Quel hyérois ne souhaiterait pas pouvoir se rendre en ville et à la plage à vélo ? »...

Une bonne soixantaine de cyclistes ont montré le bout de leur guidon le 2 juin à Hyères et en ont profité pour remettre un dossier dont sont extraites ces lignes à la municipalité; vous pouvez le consulter sur le site de l'AssociationChangerd'Ere : www.leflamantose.fr

« La Masse Critique », collectif pour l'essor du vélo à Toulon, a du TALENT

Le 5 juillet, le Club des Villes et Territoires cyclables lui a attribué un TALENT DU VELO 2012, catégorie communication, pour son événementiel « Croissants et pignons » dont le slogan : « le boulanger c'est à côté, bonne occasion de pédaler » ne manquait pas de saveur. Pour plus d'infos sur l'opération « croissants et pignons », consulter le site « lamassecritique.free.fr ». Pour plus d'infos sur ce Club, consulter le site www.villes-cyclables.org, voici sa carte de visite :

« Le Club des villes et territoires cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1100 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions, représentant 42 millions d'habitants. Force de propositions, il est un acteur majeur en matière de promotion de l'usage du vélo et des modes actifs et de politiques d'aménagement urbain. Il participe à tous les grands débats, en France et à l'étranger, pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement de zones apaisées, pour la sécurité des cyclistes et des piétons et pour encourager la mobilité durable. »

Curieusement dans le Var, seule Toulon en fait partie (Pourquoi pas TPM alors que la plupart des agglos des grandes villes en sont membres?), dans les Bouches du Rhône, pas de Marseille mais Aix et Salon y émargent... Il est vrai que la cotisation dont le montant est calculé au pro rata du nombre d'habitants est conséquente: ainsi s'élève-t-elle pour 170000 hbts à 3681,60€...

Parmi ses nombreuses activités de soutien, voire de lobbying en faveur du vélo, le Club des villes et territoires cyclables a rendu public les résultats de son enquête 2010/2011 sur « Les politiques en faveur des piétons et des cyclistes », permettant notamment des comparaisons avec la précédente enquête de 2007 ; en voici les principaux résultats :

- le linéaire cumulé des voiries aménagées pour le vélo des 43 collectivités, ayant répondu aux deux enquêtes, a progressé de 67% entre 2007 et 2010 ;
- le double sens cyclable se développe très fortement ;
- la marge de progression reste importante pour améliorer le stationnement des vélos en tous points de la chaîne de déplacement ;
- 30% des communes interrogées disposent d'un schéma directeur des aménagements cyclables ;
- le suivi des pratiques d'utilisation des aménagements de voirie reste encore aujourd'hui l'apanage des plus grandes agglomérations ;
- les zones « 30 » concentrent 39% des linéaires aménagés ;
- 75% des collectivités de plus de 500 000 habitants, 64% pour celles entre 250 000 et 500 000, 30% pour celles entre 100 000 et 250 000 déclarent proposer au moins un système de vélos en libre service (VLS) ;
- 50 des 102 communes affichent un chargé de mission Vélo et ils sont présents dans 31 des 48 groupements de communes.

Domage, la liste des villes & communautés ayant répondu à l'enquête n'est pas disponible mais rien n'empêche d'essayer de mettre en parallèle ces données avec ce qui existe à Toulon et TPM... au moins sur ces deux derniers points. Pourquoi ces derniers points ?

... / ...

Parce qu'ils font partie de ce que demande un des animateurs de cette masse critique, récompensée par le Club, dans La Marseillaise du 11 juillet : un interlocuteur unique pour ce qui concerne le vélo et un système VLS et ce pour la communauté de communes afin d'éviter des incohérences comme celle qui voit « la belle piste cyclable » construite par le Conseil Général entre les deux principales villes du Var, Toulon et La Seyne, s'arrêter à mi-chemin à la Pyrotechnie...

Un chargé de mission vélo (et pourquoi pas une ?)...Pas d'info à ce sujet ni sur le site de TPM ni sur celui de TOULON comprenant l'un comme l'autre un PDU à consulter.

Un système VLS...Pas d'info à ce sujet-là non plus sur ces sites mais une déclaration du *Conseiller Régional, 12ème Vice Président de Toulon Provence Méditerranée, Délégué à la Voirie / Circulation, Réseaux, Transports, Pistes cyclables, Sécurité civile, Stationnement* *Président de la commission transports de TPM* (commission qui a le plus gros budget de la communauté), M. Chenevard, répondant à un journaliste de Var-matin; interview parue, le 16 juin 2012 :

« Le Vélib' fera-t-il son apparition ? La question est presque taboue. Mais Yannick Chenevard finit par répondre : « A l'heure actuelle, envisager un Vélib' à Toulon, ne serait pas honnête pour le contribuable. C'est 1500€ par an et par vélo, sans compter le parc à entretenir. C'est hors de prix et ça ne serait pas sérieux » La Ville réfléchirait toutefois à une autre solution « qu'elle ne veut pas dévoiler ».

Immédiatement, le cycliste urbain se pose - au moins - deux questions :

Pourquoi avoir promis la réalisation de ce système VLS à Toulon lors des dernières élections municipales (2008) qui l'avait fait rêver ?

Comment se débrouillent les 35 municipalités/communautés qui entre 1998 et 2012 (la dernière ville étant Obernai au 1^{er} juillet 2012) gèrent ces systèmes, sachant que, seule, Aix y a renoncé tandis que Rennes et La Rochelle ont modifié leur système pour le perfectionner ? cf wikipedia

La ou plutôt les réponses ne sont pas simples et je vous renvoie pour en savoir plus à la remarquable analyse, publiée par le CERTU, d'Olivier Richard en date du 2 septembre 2011 « Rencontres d'information sur les vélos en libre service. Bilan coûts et avantages d'un système et nouvelles tendances »... Certes Les 11 plus grandes villes en sont équipées ainsi que 11 villes de moins de 100 000 habitants, certes le bilan est positif quant à l'impact sur la sécurité routière tout comme celui des coûts et avantages socio-économiques et l'heure est à l'optimisation de la gestion des systèmes existants mais chaque cas est un cas bien particulier...qui permet bien des interprétations.

P. le Blanc

Le vélo, remède anti-crise ! (d'après Car free)



Les TER acceptent (gratuitement) le transport des vélos. Par contre je me suis vu refuser l'accès des cars LER, même quand ils remplaçaient un TER défaillant...

J.P Klein

Modernisation de La Pauline – Hyères : une première étape pour le futur RER toulonnais.

RFF vient de lancer la concertation publique pour le projet de modernisation de la voie ferrée entre les gares de La Pauline et d'Hyères.

En effet, dans son état actuel, cette ligne à voie unique ne peut accueillir que quelques trains par jour (7 TER et 1 à 2 TGV dans chaque sens).

L'objectif fixé par le Contrat de Projets État-Région (CPER) est d'atteindre, à l'horizon 2015, entre Marseille, Toulon et Hyères, un train à la demi-heure en période de pointe et un train par heure en journée et en soirée.

Cette fréquence sera rendue possible par la création d'une troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne, mais nécessite aussi la modernisation de la ligne entre La Pauline et Hyères, pour pouvoir accueillir des trains plus longs et plus fréquents.

Le projet se décline en quatre points essentiels :

- > Moderniser les 10,5 km de la ligne de La Pauline à Hyères en remplaçant les rails, les traverses, le ballast, et en modifiant et renforçant les dispositifs de signalisation, de gestion des appareils de voie et d'alimentation électrique ;
- > Aménager une passerelle avec ascenseurs à la Gare de La Pauline pour franchir les voies de la ligne Marseille - Vintimille en toute sécurité ;
- > Rallonger et moderniser les quais de La Pauline, La Crau et Hyères et les rendre accessibles à tous les usagers ;
- > Supprimer le passage à niveau piéton PN3 situé sur la commune de La Crau quartier du Chemin long.

Cette modernisation, inscrite au Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 pour un montant de **35 millions d'euros**, est co-financée par l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département du Var, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et Réseau Ferré de France.

Réseau Ferré de France, propriétaire et gestionnaire des infrastructures, est le responsable de la réalisation des études et des travaux et SYSTRA est le Maître d'ouvrage délégué.

Pendant la durée de cette concertation, des plaquettes d'information, des panneaux d'exposition et des registres sont disponibles dans les lieux suivants :

> HYERES

Hôtel de Ville – 12, avenue Joseph Clotis

> LA CRAU

Hôtel de Ville – Rue des Chasselas

> LA GARDE

Gare SNCF de La Pauline – Avenue Eugène Augias (RD29)

Outre les registres mis à disposition, le public peut également faire part de son avis en écrivant à :

Concertation La Pauline Hyères - BP 85 404 -13 567 MARSEILLE CEDEX 02

Ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : lapauline-hyeres@rff.fr

Pour plus de détails, vous pouvez télécharger la plaquette détaillée du projet à l'URL suivante : <http://www.rff.fr/IMG/RFF-LPH-plaquette3%20volets-BAT2%20Vdef.pdf>

OSEZ LE PATRIMOINE

TVD en partenariat avec lamassecritique vous invite à une balade à vélo le dimanche 16 septembre

à l'occasion des journées du patrimoine. En voici le menu :

- A partir de 10H 45 rv sur le parking devant le Palais des Sports.
- 11H00 départ : on empruntera entre autres la voie verte qui nous mènera au Parc Burnett.
- 12H pique-nique tiré du sac.
- 13H-15H visite du nouveau Muséum d'Histoire Naturelle commentée par ION CEPLEANU, Directeur scientifique de l'association MER-NATURE en partenariat avec le Museum.
- 15H Retour par un itinéraire différent vers Toulon Centre.

Cette sortie est ouverte bien sûr aux non-cyclistes qui peuvent nous rejoindre à midi ou à 13H...de même la visite - gratuite - n'est pas obligatoire...

P. le Blanc

81%des déplacements vers le travail se font en voiture

Lorsqu'une place de stationnement est disponible sur le lieu de travail.

Inversement, ce chiffre n'est que de 48% lorsqu'il n'y a pas de place de stationnement disponible sur le lieu de travail (d'après le CERTU).

Par personne transportée, les véhicules individuels motorisés demandent un espace beaucoup plus important que tous les autres modes. L'utilisation du m².h permet d'en rendre compte. En terme de stationnement, cet inconvénient est manifeste. Une voiture a besoin, en moyenne en Ile de France, d'1,7 place (8 millions de places pour 4,7 millions de véhicules), soit 40 m². C'est plutôt faible car 28 % des voitures ne bougent pas de la journée et les places à fort taux d'occupation (le long de la voirie, au domicile ou dans une moindre mesure au travail) sont beaucoup plus nombreuses que les places moins occupées (près des centres commerciaux ou des centres de loisir...). Mais les voitures stationnent 23 h par jour. En revanche, un bus ne stationne que brièvement en centre-ville, un vélo prend 8 à 13 fois moins d'espace par personne qu'une voiture et le piéton n'est pas concerné. Le stationnement est, sans conteste, le talon d'Achille de la voiture (d'où l'intérêt d'ailleurs du taxi et de l'autopartage).

D'après « Car free »

ATTENTION : n'oubliez pas de vous réabonner :

Toulon Var Déplacements

24 rue Paul Lendrin, BP 5161, 83093 Toulon

Courriel : contact@toulonvardeplacements-asso.fr ---- Tel : 06 18 16 31 27 --- Site :

<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'ADHESION 2012

NOM Prénom

Adresse.....

Code Postal..... Ville

Email :

☐ Adhésion 2012 à Toulon Var Déplacements : 15 €

☐ Etudiant, faible revenu 7 €

Association <50 membres : 15 € / association >50 membres : 30 €

L'adhésion comporte l'envoi de « La rue on partage » bulletin de l'association (4 numéros)

Je souhaite recevoir le **bulletin sous forme électronique** oui ☐ non ☐

☐ Abonnement au bulletin seulement, envoyer 5 € pour frais de tirage et d'envoi.

→ Chèque à l'ordre de Toulon Var Déplacements, à envoyer au siège de l'association
ou directement à la trésorière :

Pauline Cooper, TVD, 22 rue Louis Blanqui 83500 La Seyne